

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 24 février 2025**

Date de la convocation
14/02/2024

Date d'affichage
14/02/2024

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Réf : 2025_0002

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire :
Oui

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
de Bourges le

11 MAR. 2025

L'an 2025 et le 24 février à 19 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, Mr GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MOUROUX Francis, MILLIET Thomas, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusées : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Elodie BRAS), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à Catheline DEROUET)

Secrétaire de séance : Mme Séverine JOUAN

Demandes de subvention

Le Maire présente les demandes de subvention reçues pour 2025.

Le Conseil Municipal à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) valide l'attribution des subventions suivantes, les inscrit au budget et autorise leur mandatement :

Prévention Routière	30€
Bibliothèque Centrale de prêt du Cher	35€
ADMR des Aix d'Angillon	320€
Association Familiale de Brécy	390€
Etoile Sportive de Brécy	1 100€
Foyer Rural de Brécy	900€
Coopérative Scolaire de Brécy	800€
FACILAVIE	60€
Jeunes Pompiers Volontaires des Aix	100€
Association Amitié Loisirs -EHPAD Nohant	60€
Amicale des sapeurs-pompiers BRSO	500€
Brécy Pêche 18	380€
As Collège Jean Rostand	100€
Participation aux frais du spectacle de Noël organisé par le Foyer Rural de Brécy	1 000€

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 27 février 2025
Le Maire

Le secrétaire de séance



Diffusion sur le site Internet de la commune le

11 MAR. 2025